

CHÂTELLERAULT

Pose de la 1^{ère} pierre du Pôle Gériatrique de 305 places

Lundi 20 Janvier 2014

Je voudrais remercier le Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital, Jean Pierre ABELIN, le Président de la Commission Médicale d'Établissement, le Docteur Eric DESFORGES, le Directeur du Centre Hospitalier, Jean Claude COQUEMA, et l'ensemble des équipes de Direction, pour le travail réalisé qui permet, ce matin, la pose de la 1^{ère} pierre du futur Pôle Gériatrique de Châtellerault. Ce projet participera complètement dans l'avenir, au renforcement et la diversification de l'offre que vous souhaitez développer. Il s'inscrit parfaitement dans la démarche que vous avez initiée, dans le cadre du projet du Groupe Hospitalier en Nord Vienne. Je mesure le travail important réalisé sous votre autorité M. COQUEMA, pour apporter aux habitants du nord de la Vienne, des services de soins et d'accueil de grande qualité, parfaitement adaptés aux besoins.

Les Châtelleraudais ont subi, à partir de 2008, une crise exceptionnellement grave, répercussion directe de la crise financière mondiale qui a atteint de nombreuses entreprises qui, durant des décennies, ont fait la gloire de notre industrie à Châtellerault, l'automobile, l'aéronautique et bien d'autres secteurs.

Cette situation s'est imposée à nous, au Conseil Général comme à la Ville et à la Communauté d'Agglomération du Châtelleraudais. Nous avons dû la prendre en compte, pour nous adapter et, à notre niveau, essayer d'y apporter des réponses.

Quant à toi mon Cher Jean Pierre, depuis que tu es Maire, nous avons associé nos forces, nous avons résisté et nous avons su rendre complémentaire les moyens financiers du Département, de la Ville et de la Communauté d'Agglomération, pour engager des projets susceptibles de redonner espoir aux Châtelleraudais et d'améliorer leur qualité de vie. Je pense aux Contrats de Développement.

Cette pose de 1^{ère} pierre est un moment quasi historique. Le futur Pôle Gériatrique qui va s'élever ici, rassemblera les services pour personnes âgées, avec une offre de 305 places au total, avec des spécialités pour les personnes désorientées, en EHPAD, en Unité d'hébergement renforcé et en unité de soins de longue durée.

Ce projet, je le disais au début de mon propos, est un projet intelligent, novateur parfaitement bien réfléchi, fruit d'un travail qui a associé de nombreuses équipes, sous ton autorité Mon Cher Jean Pierre et sous votre conduite éclairée, vous Monsieur le Directeur, Cher Monsieur COQUEMA.

Un projet extrêmement important dans la stratégie que vous avez initiée avec le Groupe Hospitalier nord Vienne, qui a fait l'objet d'une procédure de dialogue compétitif, laquelle a conduit au choix du Groupe Spie / Batignolles pour sa réalisation.

Le travail conduit a permis d'abaisser de façon très significative les coûts puisque le chiffrage initial avait été évalué à près de 50 M€ et qu'au final, le projet s'élèvera à 34,5 M€.

Un projet financé, comme vous l'avez souligné, par emprunts un montant de 30,8 M€, avec différents partenaires qui vous accompagnent, particulièrement la CNSA pour 1,7 M€ et le Conseil Général pour 1 866 600 € en investissement. C'est un engagement très fort pour le Conseil Général qui, je le souligne, participera également au titre de sa compétence sociale, chaque année, par la prise en charge de l'APA et de l'Aide Sociale à l'Hébergement, à hauteur de 2,1 M€.

Le Conseil Général, dans un contexte de resserrement des finances publiques à un niveau jamais égalé dans le passé, montre qu'il est toujours présent, dans tous les domaines, particulièrement dans le secteur des personnes âgées.

Je voudrais redire ici le combat que nous menons pour que l'Etat tienne les engagements qu'il a pris en termes de compensation des dépenses sociales qu'il nous a confiées. Je citerai un exemple pour que vous soyez bien conscients de la gravité de la situation. Il a manqué, en 2013, au Budget du Département, plus de 41 M€ de recettes au titre de ces compensations, c'est-à-dire 10 % des recettes totales de notre Budget. Des promesses ont été faites en Juillet dernier par le Premier Ministre et les Ministres concernés. Elles sont loin d'être tenues, avec des conséquences graves sur l'ensemble des autres politiques qui doivent, par ricochet, être réduites, pour nous permettre d'assumer les financements obligatoires qui incombent aux Départements.

Un travail énorme est fait par l'ensemble des Vice-Présidents du Conseil Général, en termes de recherches d'économies à tous niveaux. Ce travail a porté ses fruits puisque le Budget pour 2014, que nous avons voté fin Décembre, est bien sûr en équilibre, mais surtout sans augmentation d'impôts, ni endettement supplémentaire.

Il y a moins d'une semaine, mon Cher Jean Pierre, Claude BERTAUD, Président du Conseil Général, était à tes côtés, répondant à l'invitation de M. ACCORSINI, Président Directeur Général de l'Entreprise MECAFI qui avait tenu à nous présenter les projets de développement de son entreprise, avec à la clé de nombreuses créations d'emplois. Sur ce dossier aussi le Conseil Général est et restera très présent puisque la SEM Patrimoniale que nous avons créée à

l'occasion de la cession des actifs majoritaires du Futuroscope début 2010, permettra de réaliser le bâtiment industriel qui répondra à la demande de MECAFI dans la zone industrielle nord de Châtelleraut.

L'emploi est, depuis des années, la priorité du Conseil Général. Nous obtenons des résultats. Ils sont lisibles et très nets dans l'évolution du taux de chômage dans notre département.

Je voudrais également me réjouir du très beau projet que vient de réussir le Groupe MARCIREAU, avec le concours de nos équipes au Conseil Général, que je remercie pour le travail effectué avec beaucoup de pertinence et de discrétion, qui permettra là aussi la création de 50 nouveaux emplois.

Je ne voudrais pas terminer sans vous dire un mot sur une réforme qui porte beaucoup d'inquiétudes dans la Vienne comme dans tous les Départements de France. Une inquiétude extrêmement forte dans les milieux ruraux qui se sentent, une nouvelle fois, encore un peu plus abandonnés. La réforme du redécoupage des cantons. Là encore le Conseil Général mettra tout son poids pour s'opposer à un passage en force du Gouvernement, qui voudrait imposer sans concertation ni du Conseil Général, ni des Maires, ni des Présidents de Communautés de Communes, un nouveau découpage des cantons.

En terminant, je félicite à nouveau toutes celles et tous ceux qui ont participé à mener à bien ce très beau projet de Pôle Gériatrique. Merci aux équipes de la D.G.A.S, je salue son Directeur Mr Dubreuil ici présent, Monsieur le Directeur, Jean Claude COQUEMA et toi aussi mon cher Jean Pierre.

Valérie DAUGE-CHAMPION